



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 94461

Texte de la question

M. Yvan Lachaud demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'il est envisagé de créer un baccalauréat professionnel « sécurité-prévention » ayant pour but de préparer aux emplois publics et privés ayant trait à la sécurité des biens et des personnes ainsi qu'à la prévention des risques incendies ou autres.

Texte de la réponse

L'arrêté du 9 mai 2006 portant création du baccalauréat professionnel, spécialité sécurité-prévention et fixant ses modalités de préparation et de délivrance a été publié au Journal officiel n° 115 du 18 mai 2006. La première session d'examen du baccalauréat professionnel, spécialité « sécurités-prévention » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté précité aura lieu à la session de juin 2008.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94461

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5069

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8862